

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3^e TRIMESTRE 2022 /2023
Date : 03/07/2023

Membres présents : en raison de la situation sanitaire, le conseil d'école est limité à 6 participants

Professeurs des écoles chargés de classe : KLOSTER et GOMES

Représentants des parents d'élèves :

Membres titulaires : Mmes CAMERIN , DUHR et VENET.

Représentant de la municipalité : M. Falchi ,maire ,Mme VIAL, adjointe

Autres personnes :

- ATSEM : Mmes BYRGIEL, KUBACKI et RODRIGUEZ

- Animateurs agréés d'activités complémentaires : M. DICHOU , directeur du centre socio-culturel Les FRANCAS et Mme VOELLINGER, future directrice.

- Professeurs des écoles nommées à la rentrée 2023 :Mmes LOPVET et LUMIA PEREIRA

Membres absents excusés :

- Inspecteur de l'Education Nationale : Mme SOMMERLATT

- Représentants des parents d'élèves : Mme MULLER

- Maîtres titulaires chargés de classe :Mme BAKOWSKI

La secrétaire de séance :
Mme Sophie KLOSTER

La directrice d'école
Présidente du Conseil d'école
Karine GOMES

K. Gomes

1. OUVERTURE 4^e CLASSE : effectifs et répartitions

L'ouverture de la 4^e classe est maintenue.

A ce jour, il y a 28 Petits inscrits + 23 Moyens et 25 +1* Grands, pour un effectif total de 76 + 1* enfants.

*1 enfant du voyage devrait être de retour en septembre.

Ce chiffre est en- dessous des prévisions annoncées à l'Inspection car les listes de la mairie n'étaient pas à jour.

Les écarts de prévision par rapport à ce qui était annoncé :

11 sont partis (2 déménagements/6 Dérogations/2 n'habitent plus Boulange/ 1 pas de réponse = instruction à domicile).

Des élèves de moyenne et grande sections ont également déménagé.

Avec 4 classes :

Classes	PETITS	MOYENS	GRANDS	TOTAUX
Classe 1 Mme M. LUMIA PEREIRA	20			20
Classe 2 Mme KLOSTER	8	11		19
Classe 3 Mme LOPVET		12	6	18
Classe 4 Mme GOMES			19+ 1 ?	19
	28	23	25 +1 ?	76

2. Organisation rentrée : accueil périscolaire

- Il va falloir déménager l'accueil du périscolaire le matin (actuellement dans le mobil 'home) dans la salle de motricité.
- Déménagement du matériel pendant les vacances
- Organiser le nettoyage des locaux, la mise en place des tables et matériel du périscolaire chaque jour : la salle de motricité étant utilisée tous les matins pour les activités sportives et les après-midis pour la sieste des Petits.
- Prévision des effectifs du périscolaire du matin : 10 enfants.
- Prévoir une ATSEM supplémentaire : la mairie a fait appel à Pole Emploi pour pouvoir recruter une personne sur un contrat aidé à partir du 1^{er} septembre.
- L'école devra faire la liste de tous les objets et matériels non utilisés à évacuer.

3. Travaux et besoins :

- Nettoyage par l'entreprise à partir du 21/08/2023
- Déménagement du matériel et aménagement de la 4^e classe = prévoir un budget pour achat de matériel (rangement, jeux, etc)
- Evacuation des matériels non utilisés (vieux photocopieur, PC., claviers, etc)
- Rideaux classe de Mme Gomes (ou film occultant sur 2 fenêtres)
- Cadenas portail côté verger
- Vérifier l'adhésion à l'ENT

L'école remercie la mairie pour l'installation des jeux de cour pendant les dernières vacances de printemps.

4. PEAC : bilan des sorties scolaires

- Les élèves de Petite section ont assisté à un spectacle le jeudi 15 juin à l'ARCHE à Villerupt intitulé « rêveries électroniques »

Budget : 110€ à l'ARCHE

+ 378€ Bus

=488 € soit 20.33€ par enfant dont 10€ de participation familiale et subvention mairie.

- Les élèves de Moyenne section ont pu se rendre à la ferme pédagogique de Dédeling le 12 mai sur la journée complète grâce à la subvention municipale et à une participation de l'APE.

Budget : 310.50€ à la ferme

+ 785 €

= 1095.50€ soit 40.57€ par enfant financés à hauteur de 15€/enfant (APE), 15.57€ (mairie) et 10€ (participation familiale)

- Les élèves de grande section avaient assisté à un spectacle en octobre à l'ARCHE à Villerupt, intitulé le nuage bleu, après un album de T. UNGERER.

Budget : 105€ à l'ARCHE

+ 300€ Bus

= 405 € financés par la subvention mairie et 5€ à la charge des familles sur les 19.28€

Chaque élève de l'école a pu participer à un spectacle ou à une sortie pédagogique, selon sa tranche d'âge.

Afin de respecter l'engagement dans le PEAC de chaque élève, des sorties différentes sont proposées sur les 3 années d'école maternelle.

Le prix des transports ont énormément augmenté, l'idéal serait de remplir un bus afin de diviser le coût par élève.

Dans le même ordre d'idée, les enfants cette année ont pu découvrir les contes (traditionnels et variés) grâce à l'intervention de M. Rizzolo, responsable de la bibliothèque municipale une fois par mois à l'école.

Un spectacle a également été offert par la mairie dans le cadre de Lire en fête ; c'est encore la solution la moins onéreuse, même si les spectacles ont également beaucoup augmenté.

L'école remercie la municipalité et l'APE sans qui ces sorties et interventions ne pourraient pas avoir lieu.

5. APE : bilan annuel + kermesse.

Nous remercions l'APE pour l'aide apportée cette année

- Participation financière sortie scolaire des moyens
- Spectacle de Noël
- Achat de goûters
- Organisation de la fête de l'école.

Bilan financier fête de l'école: Mme Venet n'a pas encore le bilan financier car il reste de nombreuses boissons mais la fête a été un succès.

6. Evaluation d'école : bilan

Les 2 écoles de BOULANGE et d'autres écoles des environs, ont fait l'objet d'une évaluation d'école pendant la période 4.

BILAN Pour les écoles de Boulange : Les écoles maternelle et élémentaire de Boulange bénéficient d'équipes stables et soudées depuis de nombreuses années et de deux directeurs fort expérimentés. La force de leur collectif respectif sera une ressource précieuse pour s'engager dans une nouvelle collaboration au service des élèves et construire l'école de demain avec les élèves et les parents. Nous les encourageons à : - Développer la liaison GS/CP au service du bien-être et des apprentissages des élèves - Développer des projets pédagogiques entre la maternelle et l'élémentaire de Boulange - Harmoniser du C1 au C3 les pratiques efficaces permettant d'améliorer les résultats des élèves aux évaluations nationales - Intégrer les élèves à des réflexions sur le bien-être à l'école, notamment à l'extérieur (jeux de cour) et s'appuyer sur le dispositif NEFLE pour la concrétisation des projets construits collectivement. - Demander la labellisation E3D - Poursuivre le déploiement de l'ENT à l'élémentaire (en s'appuyant sur ce qui est fait en maternelle) pour

communiquer envers les familles : cahier de liaison mais également projets pédagogiques et vie de l'école via le cahier multimédia et le blog. - Développer la relation école-famille afin que les familles les plus éloignées de l'école puissent en comprendre le sens, les attendus et participer à la construction du parcours de l'élève (utiliser l'équipe éducative comme levier.

PROJET INNOVANT « notre école faisons-là ensemble » NEFLE

Est –ce que la mairie serait partie prenante pour aider l'école maternelle à s'inscrire dans un projet de ce type ?

L'idée serait de travailler sur le bien-être à l'école et d'essayer de « revégétaliser » la cour qui n'a pas ou peu de point d'ombre :

- Apporter des points d'ombre (en utilisant l'espace autour du chalet et derrière)
- Aménager un espace sous les arbres avec des places assises (troncs d'arbres) pour s'installer et faire la classe dehors.
- Réinstaller des nichoirs pour observer les oiseaux (intervention LPO)
- Installer un préau côté jardin pour accueillir les élèves en cas de pluie et pour apporter des zones d'ombre
- Installer des carrés potagers pour travailler le jardinage avec les élèves et pourquoi pas s'inscrire à nouveau au concours « je fleuris la Moselle », visiter les jardins fruitiers de Laquenexy.
- Faire participer les parents à des ateliers jardinage.
- Installer des grandes jardinières avec des petits arbres dans la cour pour embellir la cour.
- L'école a besoin de l'aval de la mairie car si le projet est accepté, c'est la mairie qui reçoit les subventions pour mettre la mise en œuvre.

Il faut également des devis à joindre au dossier (achat matériel, intervention LPO, transport ,etc.)

La mairie souhaite savoir à quelle hauteur s'élèverait la participation financière restant à charge.

7. Pas de question des parents.

Séance levée à 18h30.

